



# Bibliothèques Carcérales

Le guide pour les  
Travailleurs en milieu carcéral

Réalisé en 2026

**Caap**  
Culture

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires et toutes les personnes qui ont, des près ou de loin, participé à ce projet.

## À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse aux personnes souhaitant contribuer au développement des bibliothèques carcérales et à un accès équitable à la culture en prison : bibliothécaires, médiateur·ices culturel·les, etc.

## Comment utiliser ce guide ?

Ce guide est destiné à accompagner tous·tes les acteur·ices impliqué·es dans la vie des bibliothèques en milieu carcéral. Il ne s'agit pas d'un manuel à lire de façon linéaire, mais d'une boîte à outils modulable dans laquelle chacun peut puiser selon ses besoins via les pictogrammes suivants :



Définitions



Conseils et astuces



Documents utiles

# Table des matières

1 Se former

2 Avant de commencer

3 Coconstruire

4 Les collections

5 Numérisation

6 Médiation

7 Communiquer

8 Pour aller plus loin

SE FORMER



Malheureusement, il est rare que les établissements pénitentiaires organisent des formations de bibliothécaires. Vous pouvez tout de fois vous adresser à la personne responsable des cours et des formations pour vous en assurer.

Si votre établissement ne prévoit pas de formation, vous devrez certainement apprendre sur le terrain, à l'aide des autres personnes travaillant en bibliothèque (agent-es, bénévoles, associations, ...) ou demander de l'aide à la bibliothèque publique présente sur votre territoire. Cette dernière pourra vous indiquer certaines marches à suivre et deviendra peut-être un partenaire régulier. (Cf. Coconstruire)

En ce qui concerne l'aspect plus technique des bibliothèques, c'est-à-dire les normes spécifiques et la découverte du milieu bibliothéconomique, vous trouverez les informations générales dans ce guide.

# AVANT de COMMENCER

# 2

↷ États des lieux

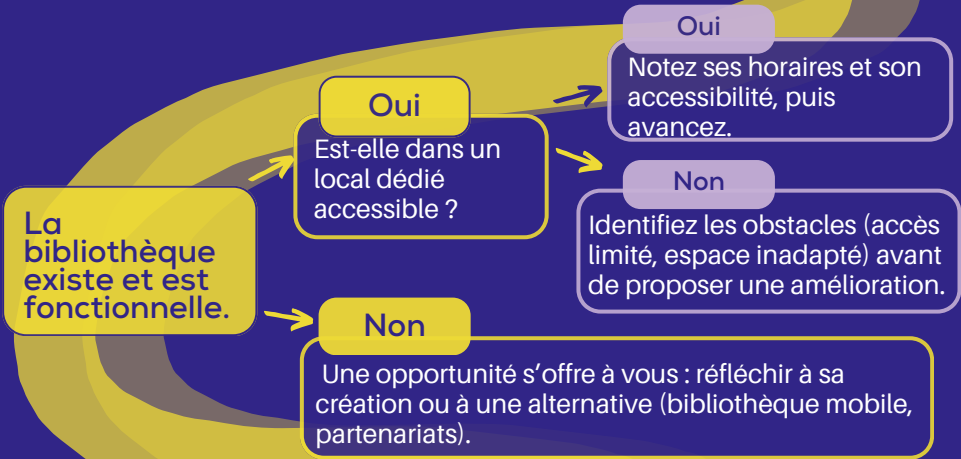
Connaissez-vous l'établissement concerné ?

Oui

Vous comprenez déjà le fonctionnement général.

Non

Prenez le temps de vous renseigner (organisation, règles, public). Sans cela, votre projet risque d'être inadapté.



**Le règlement est clair.**  
Les modalités de prêts sont-elles adaptées ?

**Oui**  
Continuez.

**Non**

Créez un cadre simple et accessible ou proposez des améliorations.

**Oui**  
Continuez.

**Oui**  
Évitez-vous les doublons et conflits horaires ?

**Non**  
Ajustez votre projet pour compléter l'existant.

**Vous connaissez l'offre culturelle existante.**

**Non**  
Identifiez les activités déjà en place avant de proposer quoi que ce soit.

**Vous comprenez les freins de vos publics.**  
(langues, horaires, accès,...)

**Oui**  
Adaptez votre projet en conséquences.

**Non**  
Approfondissez votre analyse et identifiez les freins avant d'agir

# COCONSTRUIRE



- ✓ Identifier et mobiliser les partenaires
- ✓ Poser un cadre clair
- ✓ Impliquer activementt les acteurices
- ✓ Tester et ajuster

## Identifier et mobiliser les partenaires

Dès le début, repérez les acteur·rices utiles au projet et prenez contact avec eux.

- 🎵 Association culturelle ou d'insertion
- 🎵 Centre culturel
- 🎵 Intervenant.es extérieur.es (artistes, médiateur.ices...)
- 🎵 Bibliothèques publiques
- 🎵 Personnes détenues

Impliquez-les rapidement, même de manière informelle (réunion, échange, visite). Leur connaissance du terrain vous fera gagner du temps.

## Poser un cadre clair dès le départ

Avant toute mise en œuvre, formalisez les bases du projet avec les partenaires et mettez les par écrit pour éviter tout malentendu.

- 🎵 Objectifs : définissez précisément ce que vous voulez atteindre (ex : favoriser l'accès à la lecture, développer des compétences, créer du lien social).
- 🎵 Bénéficiaires : identifiez le public visé (tout le monde, un groupe spécifique, profils particuliers).
- 🎵 Calendrier : fixez les étapes, la durée et le rythme (ponctuel, cycle, activité régulière).
- 🎵 Moyens financiers : listez les financements possibles et construisez un budget réaliste.
- 🎵 Moyens humains : identifiez qui fait quoi (animation, coordination, logistique).
- 🎵 Logistique : vérifiez les espaces, le matériel nécessaire et les autorisations à obtenir.

## Impliquer activement chaque actrice

Adaptez votre manière de travailler selon les interlocutrices:

- ✧ Avec les bibliothèques partenaires : leur expertise est une ressource essentielle qui pourra également être utile dans la construction de futurs projets
- ✧ Avec les partenaires : répartissez clairement les rôles et appuyez-vous sur leurs compétences spécifiques (réseau, expertise, animation).
- ✧ Avec les personnes détenues : impliquez-les concrètement (choix des thèmes, formats, horaires).

Plus iels participent à la construction, plus iels s'engagent dans le projet.

## Tester et ajuster

Avant de déployer pleinement :

- ✧ Recueillez les retours (partenaires, participants, etc.)
- ✧ Ajustez rapidement si nécessaire

Cela évite de s'engager dans un projet mal calibré.

# LES COLLECTIONS




- ✧ Construire les collections
- ✧ Gérer les collections
- ✧ Accompagner les lecteur.ices



## Construire les collections

### A qui confier le choix des collections ?



Comme dans toute bibliothèque, les collections des bibliothèques carcérales doivent représenter l'ensemble des connaissances et des courants d'opinion. Elles doivent avant tout répondre aux attentes et besoins des personnes auxquelles elles s'adressent.


Pour garantir la pertinence et la diversité des choix, il est recommandé de constituer un comité de lecture en partenariat avec l'établissement pénitentiaire et les acteurs culturels impliqués.

### Sur quels critères se baser ?

Une charte des collections ou une politique d'acquisition peut être mise en place pour fixer les critères de sélection, par exemple en se basant sur les critères des bibliothèques publiques établis par **le Décret relatif au développement des pratiques de lecture et à l'organisation du Réseau de la Lecture publique.**

Les collections sont sensiblement les mêmes qu'en bibliothèque publique, il est important d'éviter toute censure ou préjugés sur ce que les personnes placées sous la main de la justice peuvent ou ne peuvent pas lire. En cas de doutes, n'hésitez pas à vous référer à votre personne contact intra-muros ou à la direction de l'établissement.

### Qu'est-ce qu'un comité de lecture en prison ?



Un comité de lecture réunit plusieurs membres aux compétences diverses et complémentaires. L'objectif est que le choix des collections ne repose pas sur une seule personne, afin d'assurer une sélection répondant aux besoins des usagers.

En prison, un comité de lecture peut être composé de détenues volontaires, bibliothécaires partenaires, coordinateurices culturel·les...



Il faut cependant prendre en compte différents aspects essentiels pour répondre aux besoins de toustes.

Le public des bibliothèques carcérales est généralement un public plus éloigné de la lecture qu'à l'extérieur. Il est donc important de proposer des livres "Facile à Lire et à Comprendre" (FALC) adaptés à l'âge du public.



Le "Facile à Lire et à Comprendre" (FALC) est un langage qui peut être compris par toustes. Les éditions Kiléma traduisent des livres écrits en FALC.

La population des établissements pénitentiaires belges est également plurinationale et multilingue. Il est donc essentiel de posséder des collections en langue étrangères et en "français langue étrangère" (FLE).

Bien qu'aucune loi n'oblige les établissements pénitentiaires à posséder des textes de loi, dans un contexte d'établissement carcéral, il est aussi intéressant d'intégrer dans les collections des documents traitant directement de la condition juridique des usagers: code pénal, code civil, éducation et vulgarisation juridique, éducation au droit, ... De plus, cela peut être une piste d'ateliers autour du droit belge, notamment avec des étudiants se formant.(Cf. Geneppi)



Finalement puisque les détenu·es n'ont pas accès à Internet, il faut mettre un point d'attention sur les livres documentaires qui sont souvent la seule source d'information en prisons.

## Gérer les collections

L'objectif de la signalétique et du classement est de permettre à chacun de s'y retrouver facilement, tout en facilitant la transition vers les bibliothèques publiques à la sortie.

Pour cela, plusieurs outils peuvent être mis en place :

- ☞ Utiliser des classifications simplifiées : classement thématique, CDU réduite, ...

- ☞ Utiliser des pictogrammes facilement compréhensibles par tous les usager·ère·s.

Construire un plan de classement et/ou une signalétique avec les futur·e·s usager·ère·s peut constituer une médiation autour de la bibliothèque.

## Accompagner les lecteur·ices dans leur recherche

Même lorsque certains détenu·es sont déjà des lecteurices régulières, ils découvrent souvent un nouvel environnement à chaque transfert, qu'il s'agisse d'un changement d'établissement, d'aile ou simplement d'une première visite à la bibliothèque. Il est donc **essentiel d'imaginer des dispositifs simples pour leur permettre de s'orienter et de se sentir rapidement à l'aise dans la bibliothèque**. Pour faciliter leurs recherches et susciter leur curiosité, vous pouvez mettre en place différents **outils de médiation** : créer des catégories "coup de cœur" pour valoriser certaines lectures, proposer des sélections

thématiques (ex: « Si vous avez aimé tel film ou telle série, lisez... »), ou encore concevoir des parcours de lecture adaptés à différents goûts ou niveaux de lecture. Il peut aussi être intéressant d'encourager la participation active des usager·ères : laisser à disposition un cahier d'avis, des fiches de recommandation ou un mur d'expression où chacun peut partager ses impressions, recommander un titre ou commenter une découverte. Ce type de démarche favorise l'échange, valorise les lecteurs expérimentés et renforce le sentiment d'appartenance à une communauté de lecture.



# NUMÉRISATION

# 5

- ⌘ Outils et logiciels
- ⌘ Se coordonner avec la bibliothèque publique



# Outils et logiciels

En bibliothèque carcérale, il n'y a pas (souvent) de SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèques), pourtant il reste indispensable de connaître l'ensemble des collections, d'organiser le prêt et de suivre les demandes des personnes détenues. L'enjeu est donc de mettre en place, avec des moyens simples, des outils de suivi adaptés au contexte.

Même sans outil professionnel, il est important de savoir ce que contient la bibliothèque, où se trouvent les documents, et s'ils sont disponibles ou prêtés. Cela permet d'éviter les doublons, de répondre aux demandes des détenues, de garder une trace des pertes, ...

## Un tableur Excel

Un tableur Excel peut servir de base de catalogue et de registre de prêts, avec par exemple les onglets "Catalogue", "Prêts" et "Demandes".



Vous retrouverez un modèle de fichier vide, prêt à compléter avec quelques formules de base, dans le point «pour aller plus loin».

## Zotero

A défaut de SIGB, certains logiciels de gestion bibliographique peuvent faire office de petit catalogue. Zotero, par exemple, permet d'enregistrer rapidement (grâce à l'ISBN) des références (titre, auteur, éditeur, mots-clés), de les organiser en collections et de les retrouver facilement par recherche. Il existe d'autres gestionnaires de références comme par exemple JabRef, Mendeley, ... ces derniers, tout comme Zotero, ne gèrent pas directement le prêt. Il faudra donc maintenir, en parallèle, un tableau pour les mouvements de prêts.

Attention toutefois, ces logiciels nécessitent un accès à Internet. Vous devez donc vous assurer qu'il est possible de connecter un ordinateur dans la bibliothèque.



A noter : la plupart des logiciels de gestion bibliographique permettent un export en CSV facile à intégrer dans un tableau Excel



## Bases de données simples

Si l'établissement dispose d'Access (ou d'un autre outil de base de données) et qu'une personne a les compétences nécessaires il est possible de créer une application personnalisée à vos besoins. Cette solution peut être plus confortable qu'un tableur, mais elle demande du temps et une documentation claire pour que la base reste utilisable en cas de départ de la personne qui l'a conçue.

# Se coordonner avec la bibliothèque publique

Avant de créer son propre système, il peut être intéressant de regarder ce qui existe déjà dans la bibliothèque publique du territoire : logiciel utilisé, règles de description, types de listes ou d'exports possible, ...

Cela permet :

- ✓ de réutiliser des notices déjà créées
- ✓ d'adopter les mêmes règles de description, facilitant les échanges
- ✓ d'envisager un partage des données

Cette coopération inscrit la bibliothèque carcérale dans un réseau professionnel plus large, mais permet également aux anciennes détenu·es de se repérer plus facilement dans la bibliothèque publique.

Dans un "monde idéal", les bibliothèques carcérales de la Fédération Wallonie-Bruxelles partageraient un catalogue commun. Cela permettrait de mutualiser les notices, de suivre les collections à grande échelle et de faciliter les transferts de documents. En attendant un tel outil, mettre en place des pratiques simples mais structurées constitue déjà une étape importante vers cette mutualisation.



**A creuser :** Des logiciels comme Bibliothèque3000 ou BiblioFacile sont disponibles gratuitement et ne nécessitent pas d'accès à Internet.



# MÉDIATION



- ↷ Les animations et ateliers
- ↷ Les intervenant·es externes
- ↷ Les partenaires



Toute offre culturelle peut se compléter d'une forme d'accompagnement, qu'on appellera selon les cas médiation, animation ou action culturelle. Cet accompagnement peut prendre de nombreuses formes, à condition de les adapter au contexte

La médiation vise à créer un lien entre les publics et les œuvres, à favoriser la curiosité, la compréhension et l'échange. Elle peut s'exercer à travers la mise en valeur des collections, l'organisation de rencontres, ou encore l'accompagnement individuel dans la découverte de nouveaux supports.

L'aspect relationnel y joue un rôle essentiel : il nécessite la présence de professionnel·les capables d'instaurer une relation de confiance, d'écoute et de respect. Ces compétences sont d'autant plus cruciales en milieu carcéral, où il importe de savoir adapter les animations et les échanges à un public dont les attentes, le vécu et les sensibilités demandent une approche spécifique et bienveillante.

# Les animations et ateliers

Des animations régulières peuvent être menées par les responsables culturels, par des partenaires récurrents ou des intervenant-e-s externes. Elles peuvent se tenir à la bibliothèque, dans les espaces d'animation ou au sein d'autres lieux partenaires accessibles aux usagers. Ces animations peuvent prendre des formes variées :

- ✓ Atelier d'écriture,
- ✓ de slam, de poésie
- ✓ Club de lecture
- ✓ Ciné débat
- ✓ Café philo
- ✓ Rédaction d'un journal de la prison
- ✓ Bibliothérapie
- ✓ Groupe de lecture à voix haute
- ✓ Création d'audiobook enregistrés par des détenu-e-s-parents pour leurs enfants
- ✓ Projet en lien avec des événements culturels
- ✓ Ludothèque
- ✓ Théâtre,...

Il est important de désacraliser les différentes disciplines. Par exemple, en atelier d'écriture l'objectif n'est pas de travailler l'orthographe et la grammaire, mais bien l'expression artistique.



# Intervenant·e·s externe·s

Les actions culturelles gagnent en richesse lorsqu'elles sont construites en partenariat avec des professionnel·les : auteur·e·s, artistes, conteuses ou autres spécialistes. Pour des projets plus ambitieux ou de longue durée, il peut être pertinent de mettre en place des résidences. Celles-ci nécessitent une coordination étroite avec le personnel pénitentiaire afin de s'intégrer dans le projet d'établissement.

## Les partenaires

Pour construire son programme culturel, il est intéressant de s'inspirer des programmes culturels existant en Fédération Wallonie Bruxelles. Pour cela, on peut se renseigner sur :

- ✧ Les ASBL déjà présentes en milieu carcéral
- ✧ Les foires et salons du livres
- ✧ Les programmes culturels des bibliothèques publiques locales
- ✧ Les événements culturels comme "La Fureur de lire", "Lisez-vous le belge?" ou "La Fête de la Musique",...
- ✧ La programmation des théâtres locaux
- ✧ Des cérémonies comme les Césars, Oscars, Palme d'Or, Molière, ...
- ✧ Des sorties culturelles importantes

Des calendriers culturels et littéraires en Fédération Wallonie Bruxelles sont publiés en ligne. Biblio.brussels regroupe les agendas des bibliothèques bruxelloises.

### La place des médiateurices

Si les médiateurices décident de participer en même temps que les détenues, cela signifie que ces dernières se positionnent au même niveau que les participants. Cependant, le but des médiateurices n'est pas de se fondre dans le groupe mais d'être la personne référente de ce dernier.

# COMMUNIQUER



- ⌘ Communication interne
- ⌘ Communication externe



# Communication interne

Vous pouvez :

- ✓ présenter la bibliothèque dès l'accueil des nouvelles arrivées ;
- ✓ afficher des informations claires dans les couloirs et les espaces communs ;
- ✓ distribuer des flyers internes ;
- ✓ faire des annonces orales pendant des activités collectives ;
- ✓ utiliser les outils numériques internes (Telio, just from cell) disponibles pour informer directement les détenu-es.

Les informations doivent être simples, visibles et compréhensibles par toutes. Idéalement, elles sont disponibles en français et en anglais, avec des pictogrammes, des images ou des photos pour faciliter la lecture.

À vérifier avant diffusion :

- ✓ Les horaires sont-ils à jour ?
- ✓ L'accès à la bibliothèque est-il expliqué clairement ?
- ✓ Les modalités d'inscription et de prêt sont-elles compréhensibles ?
- ✓ Les informations sont-elles adaptées à tous les niveaux de langue et de lecture ?

## Communiquer sur les actions culturelles

Chaque atelier, rencontre ou exposition doit être annoncé à l'avance. Cela permet de mieux faire venir les participant-es et d'éviter les conflits avec d'autres activités. Pour chaque action, pensez à diffuser :

- ✓ la date et l'horaire ;
- ✓ la salle ;
- ✓ les conditions de participation ;
- ✓ les éventuelles contraintes d'accès.

## Après l'activité

Gardez une trace de ce qui a été fait. Vous pouvez, si c'est autorisé :

- ✓ afficher des photos internes ;
- ✓ recueillir des témoignages anonymes ;
- ✓ exposer les productions collectives ;
- ✓ faire un petit bilan visible pour les équipes et les partenaires.

Cela valorise le projet et donne envie de recommencer.

# Communication externe

**La communication externe sert à montrer que la prison peut aussi être un lieu de culture, de lecture et de création. Elle aide à changer le regard du public sur les personnes détenues et à montrer leur capacité d'engagement.**

Quelques pistes concrètes :

- ✂ présenter les projets lors de portes ouvertes, salons du livre ou journées thématiques ;
- ✂ organiser des expositions hors les murs ;
- ✂ partager des récits de projets, des témoignages ou des retours d'expérience ;
- ✂ publier des informations sur les supports de la bibliothèque publique ou de la commune ;
- ✂ relayer certaines actions via la presse locale, les newsletters ou les réseaux sociaux, si cela est autorisé.

Chaque communication externe doit être validée avec la direction de l'établissement et respecter les règles de sécurité et de confidentialité.

## Valoriser les productions des détenu-es

Il est important de montrer ce qui a été créé pendant les projets. Cela reconnaît le travail accompli et donne de la visibilité aux personnes détenues. Vous pouvez :

- exposer des dessins, textes, affiches ou journaux de prison ;
- organiser des lectures, vernissages ou projections ;
- présenter des productions collectives plutôt qu'individuelles si nécessaire ;
- utiliser l'anonymat quand l'identification n'est pas possible ou non souhaitée.

L'objectif est double : valoriser les réalisations et créer un lien entre la prison et le reste de la société.

POUR ALLER PLUS LOIN



Une autre excellente manière de se former, de rester informé sur l'actualité du milieu et de se sensibiliser consiste à lire et à regarder des contenus variés.

Voici quelques recommandations :

- ✓ Tous les ans en novembre, les Journées Nationales de la Prison ont lieu en Fédération Wallonie-Bruxelles. Pendant dix jours, des événements culturels ont lieu afin de sensibiliser le grand public aux conditions carcérales et d'amener une prise de conscience dans le but de faire évoluer les politiques pénitentiaires.
- ✓ La CAAP Culture publie une newsletter bimestrielle
- ✓ Une conférence sur La pratique culturelle et artistique en milieu carcéral a eu lieu à l'Académie royale de Belgique en novembre 2025
- ✓ *La brèche* est une revue d'enquête bruxelloise sur les logiques carcérales.
- ✓ *La prison est-elle obsolète ?* d'Angela Y. Davis
- ✓ *Des bibliothécaires en prison : Carnets de Santé* aux éditions Les Impliqués
- ✓ *Punir, restaurer, guérir - Regards croisés sur la Justice restaurative* sous la direction de Frédéric Rognon et Brice Deymié
- ✓ Le film *La Peine* de Cédric Gerbehaye

Scannez ce QR code pour  
retrouver les ressources  
citées tout au long du guide





Pour contacter la CAAP Culture par courrier ou  
par e-mail :  
Bd Léopold II, 44 (local 2C138) 1080 Bruxelles  
[info@caapculture.be](mailto:info@caapculture.be)  
Plus d'informations sur le site de la CAAP Culture